



Octobre 2021 – Extrait des décisions du Conseil municipal

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de sa séance du 4 octobre 2021, le Conseil municipal a adjugé les travaux de génie civil au chemin de Volluz à la société ATRA SA.
- Lors de sa séance du 4 octobre 2021, pour cet automne et cet hiver 2021-2022, à titre exceptionnel et dans le cadre de la pandémie, le Conseil municipal a validé le principe autorisant les établissements publics, dont l'emprise de la terrasse sur l'espace public est déjà autorisée, à couvrir les terrasses par une infrastructure provisoire. Les établissements publics qui souhaitent installer une telle infrastructure devront adresser leur demande à la Police municipale (avec indications suivantes : type de couverture prévue pour la terrasse, emprise au sol, hauteur maximale et type de chauffage si prévu).
- Lors de sa séance du 4 octobre 2021, le Conseil municipal a pris acte du dépôt, par Mme Joëlle DORIGO, d'une pétition intitulée "Pétition concernant les places de parc situées au centre-ville".
- Lors de sa séance du 11 octobre 2021, le Conseil municipal a adjugé, dans le cadre de la transformation et rénovation de la salle de la Gare, divers travaux aux entreprises suivantes :
 - pour les CFC 110, 114, 211 et 411 - Déblaiement, préparation du terrain et travaux d'entreprise de maçonnerie à l'entreprise MULTONE Construction SA;
 - pour les CFC 243 et 250 - Chauffage et Installations sanitaires à l'entreprise COUTAZ SA;
 - pour le CFC 244 - Ventilation à l'entreprise ROTH SA;
 - pour le CFC 230 - Electricité à l'entreprise GRAU ELECTRICITE SA.
- Lors de sa séance du 11 octobre 2021, le Conseil municipal a adjugé les travaux de réaménagement des jardins extérieurs de la crèche "La Tonkinelle" à l'entreprise VALJARDIN Sàrl.
- Lors de sa séance du 11 octobre 2021 et dans le cadre du réaménagement de la cuisine du café-restaurant du Théâtre, le Conseil municipal a adjugé le mandat de construction métallique (CFC 213) à l'entreprise ACOMET SA.
- Lors de sa séance du 11 octobre 2021, le Conseil municipal a adjugé les travaux nécessaires à la mise en place des portes intérieures métalliques et des parois vitrées pour la partie "Administration" du futur bâtiment des "Services Techniques" à l'entreprise ACOMET SA.
- Lors de sa séance du 11 octobre 2021, le Conseil municipal a pris acte de la démission de Mme Chantal COPPEX comme membre de la Commission municipale

permanente "Apprentissage" et a nommé, en remplacement de la personne démissionnaire, Mme Thérèse LABANTI, au sein de ladite Commission, pour la fin de la période administrative 2021-2024.

- Lors de sa séance du 11 octobre 2021, le Conseil municipal a pris acte du courrier de Mme Françoise GEX, par lequel elle informe vouloir renoncer à ouvrir l'établissement public "Boulangerie & Tea-Room du VIEUX PONT". Dès lors, le Conseil municipal a prononcé le retrait formel de l'autorisation d'exploiter le commerce précité à Mme Françoise GEX.
- Lors de sa séance du 11 octobre 2021, le Conseil municipal a pris note de la constitution de Commission chargée par le Conseil d'Etat de formuler des recommandations pour l'avenir du site hospitalier de Malévoz et a désigné, en sus de M. Stéphane COPPEY, président de Ville, nommé par le Conseil d'Etat, M. Fabrice THETAZ, vice-président de Ville et Municipal en charge du Dicastère "Affaires sociales, 3^{ème} Age & Santé", pour représenter la Commune de Monthey au sein de cette Commission cantonale.
- Lors de sa séance du 11 octobre 2021, le Conseil municipal a pris connaissance du courrier transmis par le Canton au sujet des étiquettes autocollantes contribuant à la sécurisation du vote par correspondance. Le Canton a relevé dans ce courrier que, pour la Ville de Monthey, le taux de bulletins nuls lors des votations des 13 juin et 26 septembre 2021 était inférieur à la moyenne cantonale et qu'il avait baissé entre ces deux scrutins.
- Lors de sa séance du 25 octobre 2021, le Conseil municipal a décidé d'étudier la réalisation d'un Agenda 2030, dans le domaine du développement durable. Dans ce cadre, il a adjugé un mandat d'accompagnement à la Fondation pour le Développement Durable des Régions de Montagne (FDDM).
- Lors de sa séance du 25 octobre 2021, le Conseil municipal a adopté le règlement régissant l'attribution du Prix Culturel de la Ville de Monthey.
- Lors de sa séance du 25 octobre 2021 et sous réserve de l'évolution de la situation pandémique, le Conseil municipal a décidé que le Marché de Noël serait organisé en 2021. Aussi, le Conseil municipal a validé la fermeture, du 13 au 24 décembre 2021, des routes communales suivantes: la place Centrale (partiellement); l'avenue de la Gare (jusqu'à Ravioli Jasmin); la rue Robert; la rue du Coppet (jusqu'à Adaptaprint); la rue du Midi; la place du Comte-Vert.